

SELECTION DE CONSULTANT

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE
ETUDE SUR L'INTERCONNEXION DU SIG

COOPEC SIFA

TOGO

AVRIL 2019

Avec l'appui financier de



DDP N°: GCAMF/02/2019/COOP/FA

Section 1. Lettre d'invitation

Dakar, le 02/04/2019

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission d'Appui à la réalisation d'une étude sur l'interconnexion du SIG de la COOPEC SIFA – TOGO. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 5 du document.

3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.

4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP. Le budget maximal pour la réalisation de cette mission est limité à 10 000 EUR (dix mille euros).

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Proposition technique – Tableaux types

Section 4 - Proposition financière – Tableaux types

Section 5 - Termes de référence

6. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, dès réception :

- a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ;
- b) si vous soumettez une proposition seul ou en association. Et
- c) quels sont les points forts de votre candidature

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

El Hadji DIOP

Senior Expert pour l'Afrique de l'Ouest

Note d'information aux Consultants

DONNEES PARTICULIERES

Clause du texte

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation
représentée par Monsieur El Hadji DIOP Expert Senior Afrique de l'Ouest
-
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique Appui à la
réalisation d'une étude sur l'interconnexion du SIG de la COOPEC SIFA - Togo
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : les manuels d'utilisation du logiciel
MICROFINA, les rapports produits en interne ou par des consultants externes relatifs au
traitement de l'information et à l'utilisation du système MICROFINA, les contrats signés avec
le développeur du logiciel MICROFINA et le fournisseur d'accès à Internet et tout document
disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de
soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante :
DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal BP
25 190
Et de préférence par email: ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr;
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com;
pierre.casalribeiro@credit-agricole-sa.fr
- 3.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 3.3 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé
à : 15 jours
- iii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
5 années d'expérience dans le secteur de la microfinance avec des connaissances
approfondies en élaboration de projets informatiques et de plans directeurs
informatiques avec la conduite de missions similaires idéalement en Afrique de l'Ouest
et plus particulièrement au Togo
- v) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
-
- 3.4 vii) La formation constitue un élément important de cette mission :
Oui
- 3.8 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si
nécessaire dans la monnaie nationale (FCFA).

Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la
réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché,
indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies
étrangères.

- 3.10 Les propositions doivent demeurer valides __60__ jours après la date de soumission.
- 4.3 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition
- 4.5 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes : ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr; ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com; pierre.casalribeiro@credit-agricole-sa.fr au plus tard le 17 avril 2019 à 10h (heure locale de Dakar - GMT)
- 5.1 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante : __ DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal
Email: __ ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr; ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com; pierre.casalribeiro@credit-agricole-sa.fr
- 5.7 Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro _____
- 6.1 Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal
Egalement par mail, téléphone ou Skype _____
- 7.2 Le début de la mission est prévu pour Avril - Mai 2019 mais la date précise sera à définir à : Dapaong – Togo _____

Section 5. Termes de référence

A/. Contexte

La COOPEC SIFA (Soutien aux Initiatives de Femmes pour l'Autopromotion) est née de l'institutionnalisation des activités de microfinance du mouvement des Jeunes et Adultes Ruraux et Catholiques (JARC) initiées en mars 1997. Elle a fonctionné sous la forme d'une association bénéficiant d'une convention cadre signée avec le gouvernement togolais jusqu'en mai 2011, date à laquelle elle a reçu l'agrément du Ministère de l'Economie et des Finances pour exercer ses activités comme coopérative d'épargne et de crédit. L'institution propose ses services, par la méthodologie de banque villageoise, à une clientèle majoritairement composée de femmes (84%) vivant dans les zones rurales de la région des Savanes (située à l'extrême Nord du Togo, à 650 km de la capitale Lomé et considérée comme la plus pauvre du pays).

La COOPEC SIFA a été sélectionnée comme bénéficiaire du programme de la Facilité Africaine lancé en Mars 2013 par la Fondation Grameen Crédit Agricole avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement. Ce programme cible des institutions de taille moyenne, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel et élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

La COOPEC SIFA intervient dans la région des Savanes dans le Nord du Togo à travers 3 agences (Dapaong, Mango et Cinkassé) équipées d'un logiciel en mode décentralisé (MICROFINA). La consolidation des données à l'échelle du réseau ne se fait qu'une fois par mois car les agences ne sont pas interconnectées.

Afin d'améliorer le traitement des flux d'information au sein du réseau avec une remontée plus rapide et sécurisée des données vers le siège ainsi qu'un suivi à temps réel des opérations et des performances des agences l'institution souhaite réaliser une étude pour analyser les modalités de réalisation d'une interconnexion de l'ensemble des entités du réseau.

B /. Les principaux objectifs

L'objectif général poursuivi par la COOPEC-SIFA dans le cadre de la mission est la réalisation de l'interconnexion de toutes les agences et du siège :

De manière spécifique, la mission vise à :

- Réaliser une étude approfondie et précise sur les modalités de mise en réseau des bases de données des différentes agences de l'institution
- Définir l'architecture cible (en lien avec le fournisseur de SIG) pour l'interconnexion
- Proposer les meilleures options technologiques et les prérequis techniques pour l'interconnexion des trois (03) agences et la centralisation des données au siège, en indiquant les avantages et inconvénients de chaque option
- Suite à un appel d'offre, proposer à la COOPEC SIFA une sélection de partenaires stratégiques (nationaux, régionaux ou internationaux) pouvant l'accompagner dans la réalisation de son projet d'interconnexion (identification des entités, méthodologie, durée, coût, etc.).
- Doter la COOPEC SIFA d'un Plan d'action clair, réaliste et précis qui intègre un calendrier, une responsabilisation des différents acteurs et un budget pour assurer un pilotage et un suivi rigoureux de la mise en œuvre du projet.
- Proposer un opérateur capable de garantir une bande passante raisonnable de 8Mbits/s correspondant à un débit minimum constant de deux (2) Méga octet par liaison pour le transfert des données
- Proposer une méthodologie de transfert de compétences à une personne identifiée en interne au sein COOPEC SIFA pour être personne ressource et point focal sur cette thématique ;

C/. Activités à réaliser dans le cadre de la mission

Sur la base de son expérience et de son expertise dans les domaines de l'interconnexion de sites afin de permettre d'exploiter en réseau d'un SIG, l'élaboration de projet informatique, l'élaboration ou la mise à jour d'un Plan directeur informatique le Consultant expert proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus.

Ces activités comprendront :

- 1) Une identification claire et précise de la chaîne de production, de traitement et d'archivage de l'information au sein de l'institution ainsi que les besoins en matériel et personnel pour la réalisation du projet ;
- 2) L'élaboration d'une cartographie des opérations tenant compte des localités de concentration ou de densité des opérations (type et volume de données nécessaires pour les échanges), les projets d'ouverture de points de services, la connectivité du réseau dans les localités d'intervention et le débit de la bande passante (débit à tester), etc.;
- 3) Une évaluation des exigences du SI pour sa mise en réseau (architecture cible des bases de données)
- 4) Une identification du type de connexion disponible sur chaque site de la COOPEC-SIFA auprès des fournisseurs d'accès (FA) identifiés par un appel d'offre.
- 5) La rédaction d'un cahier des charges et le lancement d'un appel d'offre auprès des fournisseurs d'accès ;
- 6) La proposition d'un calendrier précis avec un budget et des responsables pour les différentes actions à mener : fournisseurs d'accès identifiés et validés par la Direction de la COOPEC-SIFA ;
- 7) La réalisation d'un état des risques à considérer pour la réussite du projet et des mesures de mitigation à mettre en place pour éviter leur occurrence et
- 8) L'animation, le dernier jour de la mission terrain, d'une session de restitution pour présenter les principales propositions retenues pour la mise en œuvre correcte du projet.

Ces activités reposeront sur une démarche participative pour l'élaboration du rapport d'étude, du Plan d'action et des outils de gestion et de suivi qui seront proposés.

Le Consultant devra par ailleurs se rendre disponible, après l'envoi de la version provisoire des livrables pour : I) Une séance de travail avec l'Expert Senior Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Facilité Africaine afin d'analyser en détail leur contenu et échanger sur les recommandations formulées II) Des séances de travail avec le consultant chargé de la mise en œuvre du projet « agent de crédit mobile » lorsque nécessaire.

D/. Résultats attendus

A la fin de la mission :

- Une étude approfondie et précise est menée sur les modalités de mise en réseau des bases de données des différentes agences et du siège de l'institution.
- Pour l'interconnexion des bases de données des différentes agences de l'institution avec le siège, l'architecture cible est définie (en lien avec le fournisseur de SIG)
- L'appel d'offre auprès des fournisseurs d'accès est lancé, les réponses analysées et un appui est proposé à l'institution pour identifier le fournisseur considéré comme apte à proposer les services attendus.
- L'étude comporte un Plan d'action accompagné d'un budget précis de mise en œuvre du chantier d'interconnexion ainsi que les risques à limiter pour sa réussite.
- L'interconnexion de toutes les agences et du siège est réalisée (PV de livraison)
- Les recommandations pour disposer de données fiables et sécurisées des agences en temps réel au niveau du siège (Suivi des KPI) sont formalisées
-

-
- Une bande passante raisonnable de 8Mbits/s correspondant à un débit minimum constant de deux (2) Méga octet par liaison pour le transfert des données (test de bande passante à réaliser par l'expert)
 - Une personne en interne dispose des compétences nécessaires pour faire indépendamment le suivi de premier niveau ;
 - Une offre de maintenance (services, coûts) est proposée si obligatoire.

E / Livrables attendus

Les produits livrables attendus sont les suivants :

- Un cahier des charges est rédigé pour l'interconnexion des bases et un appel d'offre est lancé auprès d'au moins 3 fournisseurs.
- Un rapport d'étude pertinent et détaillé est disponible et permet à l'institution de confirmer le choix du fournisseur d'accès pour ensuite initier les recherches de financement pour la prise en charge de la mise en œuvre de ce chantier.
- Le rapport intègre une liste des partenaires stratégiques sélectionnés ainsi que leurs conditionnalités pour la mise en œuvre du projet d'interconnexion.
- Un rapport de transfert de compétences à une personne identifiée en interne à la COOPEC SIFA est disponible.

F/ Indications supplémentaires.

Le consultant soumettra une offre technique et financière au plus tard le 17 Avril 2019.

La phase terrain de la mission devra avoir lieu au Togo et ne peut en aucun cas être inférieure à 5 jours.

Le Consultant devra visiter le siège de l'institution à Dapaong et les agences de Mango et Cinkassé.

La durée maximale de l'intervention du consultant est de 3 mois à partir de la date de signature du contrat.